

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

4^{ème} trimestre 1999

N° 92



ISSN 0754-9962 Supplément N° 92 du Bull. Soc.Herp.Fr.(1999)

Imprimeur : S.A.I. Biarritz 18, rue de Folin, 64200 BIARRITZ

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1999 N° de commission paritaire 59374

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

4^{ème} trimestre 1999

N° 92

SOMMAIRE

Editorial	3
27^{ème} CONGRES DE LA S.H.F.	
Compte rendu de l'assemblée générale	
Sabine RENOUS	4
Rapport d'activité de la commission de répartition	
Jean LESCURE	8
Rapport d'activité de la commission de protection	
Alain DUPRE	8
Rapport d'activité de la commission de terrariophilie	
Roland SIMON	9
Rapport d'activité du groupe cistude	
Alain VEYSSET	11
Rapport d'activité du club junior	
Françoise SERRE COLLET	
Isabelle CATAGNIER	12
Commission vétérinaire	
Françoise PERRIN	12
Problématique de gestion du crapaud calamite dans la réserve naturelle de la dune Marchand	
Guillaume LEMOINE	13
L'incubation des œufs de reptiles	
Francis GIRARD	16
Répertoire d'élevage	
Benoît LAMORT	18
Petites annonces	23

Photo de couverture Daniel HEUCLIN, éclosion de *Naja naja*

Supplément N° 92 du Bull. Soc.Herp.Fr.(1999) - 2 -

EDITORIAL

Dernier supplément au bulletin de cette année 1999 ce N° 92, enfin, vous parvient dans les délais prévus. Cela présage (du moins je l'espère), de délais de parution mieux maîtrisés pour les publications à venir. Il devrait donc en découler une amélioration des contenus, et notamment un meilleur équilibre dans la diversité des articles. Ceci à la condition que l'émulation que semble produire cette parution, chez les rédacteurs, se poursuive.

Les comptes-rendus du congrès de Poitiers vous permettront de visualiser l'activité de cette année qui s'achève et tracent les perspectives à venir.

Grâce à Francis GIRARD l'incubation des œufs de reptiles n'aura plus de secret pour vous.

Le répertoire d'élevage 99 recense l'état des collections et les résultats d'élevage obtenus par une vingtaine d'éleveurs de la Société. Le nombre de participants à ce recensement

est évidemment insuffisant pour prétendre à une représentativité de l'activité terrariophile au sein de la S.H.F. Toutefois, nous espérons que vous souscrirez à l'intérêt d'une telle initiative et serez nombreux à contribuer à la réalisation du répertoire 2000. A ce sujet, vous trouverez en page 23 une fiche que vous pourrez transmettre à Benoît LAMORT. Le prochain répertoire d'élevage concernera les reproductions obtenues en 99 et l'état des collections au 1^{er} janvier 2000. Il vous reste donc à vous saisir du stylo dès que vous serez remis de votre première « gueule de bois » du troisième millénaire.

Bonne lecture et meilleurs vœux pour cette année qui s'annonce.

Roland SIMON

ENVOI DES MANUSCRITS à :
Roland SIMON
12, rue du quartier maître Bondon
29470 PLOUGASTEL DAOULAS

27^{ème} CONGRES ANNUEL DE LA S.H.F. 01-04 juillet 1999, Poitiers

Le 27^{ème} Congrès Annuel de la S.H.F. s'est tenu du 01 au 04 juillet 1999 à Poitiers. Son organisation matérielle n'a rencontré aucun problème majeur, la Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université de Poitiers ayant gracieusement prêté des locaux équipés aux organisateurs. Du point de vue budgétaire, le fragile équilibre financier a été tenu, bien qu'aucune subvention n'ait été accessible, faute de temps. Le congrès a donc été totalement autofinancé.

Soixante-dix-sept participants ont été inscrits, pour 31 communications orales et 17 posters, représentant plus de 100 personnes en comptant les co-auteurs. Les sessions du congrès ont été d'une très bonne tenue scientifique, dans une excellente ambiance, essentiellement due à «l'esprit S.H.F.». L'organisation étant assurée par les paléontologues, une part non négligeable de communications et posters a été consacrée à la paléoherpétologie. Cette cohabitation naturelle a été enrichissante et devrait, autant que faire se peut, être maintenue lors des futures réunions. Une conférence publique a été organisée au C.C.S.T.I. de Poitiers.

Une première excursion, a été organisée à la Réserve du Pinail. Après un pique-nique, 41 congressistes ont pu se promener au milieu des mares jusqu'à la nuit tombée, guidés par les responsables de la réserve. Que ces derniers soient remerciés pour leur aide.

La seconde excursion, organisée par le C.E.B. de Chizé, devait réunir 32 participants, dont 11 seulement se sont présentés. C'est le seul point noir de ce congrès, dont les finances ont bien failli passer au rouge en raison de ces désistements injustifiés de dernière minute.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Samedi 3 juillet 1999 à Poitiers

La réunion débute à 10h45 sous la présidence de Jacques CASTANET et de Thierry FRETEY.

J. CASTANET explique l'absence du président Bernard LE GARFF et Thierry FRETEY donne lecture de sa lettre pour introduire l'Assemblée Générale.

L'accent est mis sur la recherche d'une continuité au niveau du poste de trésorier offerte par la candidature de Frédéric TARDY. Ce dernier pourrait bénéficier, comme Jean-Jacques BOISARD, de l'aide de Cathy DONNADIEU qu'il faut vivement remercier pour son travail.

1- Rapport moral (Sabine RENOUS)

La S.H.F. a pris une année de plus depuis l'Assemblée Générale de Paris, le 27 juin 1998, au Muséum. Cette A.G. avait lieu en dehors du Congrès annuel, puisque la France organisait à Chambéry la 9^{ème} Réunion Européenne des Sociétés Herpétologiques. Il faut remercier Robert GUYETANT et Claude MIAUD pour la réussite de ce Congrès, qui a réuni 160 participants et permis la présentation de 70 communications et de 75 posters. Les actes seront d'ailleurs publiés.

Le Conseil d'Administration de la S.H.F. s'est réuni 5 fois : à l'issue de la dernière A.G. le 27 juin 1998 pour l'élection du bureau, puis le 17 octobre 1998, le 23 janvier 1999, le 10 avril et enfin le 2 juillet.

Cette année, les demandes d'adhésions ont considérablement augmenté

avec la large diffusion du dernier numéro de la revue «Animaux Sauvages» dans lequel Alain DUPRE avait fait mettre un encart pour la S.H.F. Il s'agit donc de 89 nouveaux adhérents, dont 70 postulants et 19 membres qui viennent s'ajouter aux 600 adhérents de la Société. Par ailleurs 44 postulants sont aussi passés membres cette année.

Les commissions ont travaillé activement. Seuls les points les plus importants seront soulignés. L'enquête sur les commissions, analysée par Michelle GARAUDEL, a permis d'établir une liste plus claire des membres de chacune d'elles. L'enquête de répartition, sous la direction de Jean LESCURE, a bien progressé grâce à l'activité des coordinateurs régionaux et de nombreux membres de la S.H.F. Le bulletin, toujours dirigé par Roland VERNET, a pris du volume puisqu'il s'augmente d'une deuxième partie plus étoffée dont s'occupe Roland SIMON. Le Groupe Cistude, animé par Alain VEYSSET, a concrétisé son activité par deux réunions, une dans les Dombes à l'invitation de Pierre JOLY et un Symposium en Brenne qui vient de se tenir à la fin juin. La S.E.H. a soulevé bien des discussions au sein du C.A., car elle n'est pas une véritable Fédération des Sociétés, mais une Société supplémentaire bien que supranationale. Elle n'est donc pas représentative à Bruxelles. Jacques CASTANET suit son évolution. Gilbert MATZ représentera la S.H.F. dans les négociations préliminaires à la création d'une véritable Fédération. Cette année a vu la fin de la discussion concernant la SOPTOM, qu'on ne veut plus voir se renouveler, la S.H.F. ne devant pas servir de tribune pour des querelles de personnes. Alain DUPRE a averti la Société de trafics et problèmes divers concernant la protection des amphibiens et des reptiles, problèmes que nous nous sommes efforcés de résoudre. (La transformation de «la Commission Vétérinaire» en «commission de Pathologie et soins aux animaux» a été votée par le C.A. pour l'ouvrir plus largement à tous les membres de la S.H.F. Il faut souligner le travail accompli par Françoise SERRE-COLLET avec le Club Junior qui marche très bien. Il reste à établir des relations plus étroites avec les jeunes herpétologistes de province.

Les adhérents réclament des sections locales ou plutôt régionales, mais l'enquête a fait apparaître une trop grande dispersion sur la France (exception faite de la Bretagne) pour

monter de telles sections. La plus grande concentration reste en Région Parisienne.

Les membres du C.A. ont souhaité apporter des précisions au règlement intérieur de la S.H.F. qui remonte au 3 février 1979 par rapport aux «commissions», au «commerce», à «l'adhésion des sociétés» et à la «terrariophilie».

Pour terminer, il faut évoquer le Secrétariat. Michèle GARAUDEL, secrétaire adjointe, a donné 350 heures de son temps à la Société, environ 100 pour le courrier et 250 pour l'enquête sur les Commissions et, plus récemment, la réalisation d'un cahier renfermant les décisions prises en A.G. depuis la création de la S.H.F. Elles ont presque «valeur de lois» si elles ne sont pas modifiées. A ces heures s'ajoutent celles de la secrétaire, évaluées à environ 500 pour l'envoi de 312 lettres dont certaines nécessitent une recherche de documents, des photocopies, etc... bref, du temps ! Bien sûr, cet échange pourrait être réduit, mais il faut garder des liens solides avec les adhérents. C'est beaucoup de travail, mais c'est aussi le signe que la Société se porte apparemment bien.

Vote d'approbation : Unanimité moins une abstention.

2- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

4 postes étaient à pourvoir : Jean-Jacques BOISARD, Alain DUPRE et Bernard LE GARFF sortants et non rééligibles, Thierry FRETEY sortant et rééligible.

Résultats du vote :

Sur 124 votants (123 exprimés et 1 nul)

Thierry FRETEY : 75 voix, élu

Ghislaine GUYOT : 35 voix

Benoît LAMORT : 37 voix

Jean-Pierre MACE : 45 voix

Francis MULLER : 61 voix, élu

Claude PIEAU : 47 voix

Frédéric TARDY : 85 voix, élu

Roland VERNET : 82 voix, élu

Le contrôle des listes et des votes par correspondance a été effectué par Mme BOISARD et M. RENOUS. Le dépouillement a été effectué par MM. BARON et DETRAIT.

3-Bilan financier (J.J.BOISARD)

Au 31 décembre 1998, la S.H.F. comptait 601 adhérents dont 481 étaient à jour de cotisation. 40 nouveaux membres ont

adhéré durant l'année 1998. Au 24 juin 1999, 381 membres sur 590 (membres de 1996, 1997, 1998 et 1999) ont réglé leur cotisation.

Au 31 décembre 1998, le résultat d'exploitation était positif pour un montant de 152 800,50 Francs. Les recettes provenant des **cotisations et dons**, avec un montant de 109 826,66 Francs ne représentent que 30% de la recette. Les recettes provenant des **contrats d'étude** sont encore très importantes. Elles représentent 66% des recettes en 1998 (240 000 Francs).

Le produit de la **vente des livres**, avec un montant de 11 650,00 Francs a fortement diminué et a retrouvé le montant des années précédentes. Le poste «achat de livre pour la revente» a suivi cette évolution et s'est élevé à 9 917,50 Francs. La marge sur ce poste est devenue très faible (17,47%). Les produits financiers pour un nombre de SICAV identique ont fortement diminué (1 059,96 Francs en 1998 contre 2 979,24 Francs en 1997). Cette évolution a suivi celle des taux d'intérêts durant cette même période.

Le rythme éditorial des quatre bulletins annuels a été maintenu et le coût de l'**édition bulletin**, poste principal des dépenses, s'est monté en 1998 à 59 007,09 Francs. Il était de 57 487,58 Francs en 1997, soit une légère augmentation de 1 519,51 Francs. Signalons que deux numéros doubles (n° 82/83 et 86/87) sont parus, ce qui a permis de rattraper le retard éditorial.

Les **frais de gestion** concernant le Président, le Conseil d'Administration, le Secrétariat, le Trésorier, sont en baisse : 23 514 Francs en 1998 contre 28 816,00 Francs en 1997 (- 18,4%).

Le **fonctionnement des commissions** a entraîné des dépenses qui se sont montées en 1998 à 8 299,65 Francs contre 11 109,66 Francs en 1997 (- 25,29%).

Les comptes de bilan font apparaître des réserves pour un montant de 160 661,61 Francs. Au 31/12/98, nous avions, pour des besoins éventuels de trésorerie, des SICAV pour un montant de 124 978,10 Francs.

Vote d'approbation :
unanimité moins une abstention.

J.LESCURE rappelle que J.J.BOISARD a repris la trésorerie de la S.H.F. alors qu'elle était très mauvaise et que la Société avait perdu, pour cette raison, une centaine de membres. Elle est actuellement saine et la Société le doit surtout à Cathy

DONNADIEU. Une lettre de remerciement lui sera adressée

4-Publication du bulletin (M.GARAUDEL et R.SIMON)

Michèle GARAUDEL rappelle que Roland VERNET consacre de 700 à 800 heures pour le Bulletin. Il s'agit d'une lourde tâche qu'il souhaiterait partager et même céder. R.VERNET propose de conserver la correction des épreuves, les travaux de finition et les relations avec l'imprimeur. Jean Claude RAGE, déjà membre du Comité de rédaction (avec Claude PIEAU, Jean LESCURE et Roland VERNET) se chargerait de toute l'étape antérieure. Roland SIMON continuera à gérer la 2^{ème} partie du Bulletin, dont les textes, comme ceux de la 1^{ère} partie doivent passer par le Comité de Rédaction.

5-Rapport d'activité des commissions

Pour la commission de répartition, Jean LESCURE rappelle que la S.H.F. est responsable d'un nouvel inventaire et que pour la réalisation d'un «Atlas National», un réseau a été mis en place avec : un coordinateur régional, un adjoint et des correspondants départementaux. Une réunion est prévue en novembre pour l'essai d'une carte. Une aide est apportée par le Service du Patrimoine Naturel, dirigé par Hervé MAURIN et très efficacement secondé par Patrick HAFFNER. Robert GUYETANT souhaite un Atlas un peu plus dynamique mettant l'accent sur les populations les plus actives. Jean LESCURE précise que les données anciennes et nouvelles seront juxtaposées mais assorties d'un sigle pour les distinguer.

Alain VEYSSET parle du dernier Symposium en Brenne, consacré à la Cistude, qui s'est révélé une réussite. Il est félicité par Jean LESCURE auquel s'associent tous les membres présents de la S.H.F. Il donne lecture de la lettre de Alain DUPRE dans laquelle ce dernier propose de démissionner comme responsable de la Commission de Protection. A.VEYSSET ajoute que le C.A. a demandé à A.DUPRE de revenir sur sa décision. La présence de correspondants dans toutes les régions de France pour les problèmes de protection est discutée. Il ressort de cette discussion que tous les «dégâts» sont essentiellement dus à un manque d'information. Cette information devrait passer davantage par une lettre de liaison, le Bulletin, Internet. Il faudrait pour la S.H.F. un véritable site

Internet dynamique. La Société pourrait demander l'avis de juristes (FNE par exemple). Les membres s'accordent à penser que la «protection» est l'affaire de tous et qu'il faut une forte médiatisation.

Enfin, après avoir évoqué les problèmes de la Commission de Pathologie et soins aux animaux, Roland SIMON rappelle que la Commission de Terrariophilie a été ramenée à 150 membres après l'enquête. Il parle plus longuement de la 2^{ème} partie du Bulletin de la S.H.F. et fait appel à rédacteurs.

6-S.E.H.

Jacques CASTANET précise que le Bulletin de liaison de la S.E.H. rencontre de nombreuses difficultés et que le sort d'*Amphibia-Reptilia* est difficile mais qu'il ne doit pas être associé à celui de la Société anglaise, comme proposé. Une bonne nouvelle : «*Amphibia-Reptilia*» est maintenant indexé aux «*Currents*».

7-Règlement intérieur

Jacques CASTANET lit les propositions rédigées par le C.A. dont certaines sont encore loin d'être définitives. Le C.A. avait proposé d'en faire étudier deux (commerce et terrariophilie) par la Commission de Terrariophilie et avait chargé la secrétaire de les réclamer à Roland SIMON

Propositions :

Commissions : Les Commissions sont ouvertes à tous les membres de la Société

Commerce : Par principe, la S.H.F. n'est pas favorable au commerce des Amphibiens et des Reptiles. Plus précisément, elle s'oppose à l'achat d'œufs et/ou d'individus prélevés dans la nature, mais l'admet s'ils sont issus de parents s'étant reproduits en captivité, lorsque la réglementation en vigueur le permet.

Terrariophilie : La S.H.F. privilégie ou préfère la diffusion de spécimens issus de souches captives.

Adhésion des associations : Une Association peut adhérer à la S.H.F. par l'intermédiaire de son représentant légal dûment mandaté.

L'adhésion de cette association est soumise à l'examen de ses statuts par le Conseil d'Administration de la S.H.F. pour s'assurer de leur conformité avec les règles (éthiques) précisées par les statuts et règlement intérieur de la S.H.F., et portant notamment sur la commercialisation des espèces.

Ces propositions conduisent à une vive réaction des terrariophiles qui estiment être attaqués de front. Messieurs LAMORT et MACE rappellent leur position et le plaisir qu'ils ont à élever des animaux. Les élevages en captivité jouent dans les intérêts des espèces et non contre elles. Il n'y a pas d'opposition entre terrariophilie et protection. De toutes manières, comme l'avait demandé le C.A., la discussion doit se faire au sein de la Commission de Terrariophilie. Les textes doivent être discutés et rédigés dans cette commission et soumis à un prochain C.A.

Les propositions concernant les «commissions» et «l'adhésion des associations» après suppression de la fin de paragraphe «et portant notamment... espèces» sont adoptées à l'unanimité.

8-Questions diverses

Jacques CASTANET propose de prévoir les espèces fossiles dans l'étude de la répartition des Reptiles et des Amphibiens, Jean-Michel MAZIN fait le point sur la question. Patrick HAFFNER rappelle que cette enquête est déjà entamée pour les périodes récentes par l'équipe de Jean-Denis VIGNE dans le cadre du programme Biodiversitas.

Après un appel à proposition pour le Congrès 2000 de la S.H.F., la séance est levée à 13 h 20.

Pour approbation,

Les vice-présidents

Jacques CASTANET et Thierry FRETEY

La secrétaire
Sabine RENOUS

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION DE REPARTITION

1-Données arrivées au S.P.N.

Données reçues depuis 1997 : 24 100

Ce total se détaille comme suit :

Données sur fiches nouveau modèle : 10 700

Données sur fiches ancien modèle : 4 400

Données informatiques (9 disquettes) : 9 000

Total des fiches nouveau modèle : 6 000

Moyenne du nombre de données par fiche
nouveau modèle : $10\ 700 / 6\ 000 = 1,78$

2-Quelques activités

Le responsable national et les coordinateurs régionaux de Nord-Pas-de-Calais (José GODIN), Champagne-Ardenne (Patrick GRANGE et Denis ROUABLE) et Lorraine (Francis MULLER et Laurent GODE) ont été invités et ont participé au premier Colloque Herpétologique de Wallonie, le 07 mars 1999, la S.H.F. est invitée pour le prochain colloque en 2001.

Une réunion pour la région Centre, organisée par Sophie LEGUEDOIS et animée par Jean LESCURE, a eu lieu le 3 mars après-midi à l'Université de Tours. Toute l'organisation a été réexaminée. Il y a désormais une coordinatrice régionale, Marie-Claire MOREAU et un correspondant pour chaque département.

Un stage pour le réseau de l'inventaire de Bourgogne a été organisé par D. SIRUGUE au Parc Régional du Morvan du 15 au 17 mai avec la participation de I. INEICH, S. ROSSI et J. LESCURE.

La plupart des régions ont envoyé leur bilan et leur rapport d'activité pour que le responsable national rédige le rapport pour le Ministère. Que les régions qui ne l'ont pas encore envoyé le fassent rapidement.

Une réunion de la commission de répartition a eu lieu avant l'Assemblée Générale le samedi 3 juillet 1999. Dans le

cadre du congrès de la S.D.H.F. à Poitiers, l'après-midi de ce samedi a été consacré à des communications sur la répartition de certaines espèces en France ou sur le bilan de certains inventaires régionaux. Plusieurs posters ont traité de ces mêmes thèmes.

3-Informations

Une fiche intitulée «remarques supplémentaires sur la notice d'utilisation de la fiche d'observation Amphibiens et Reptiles» établie par le S.P.N. est à votre disposition. La demander à votre coordinateur régional, au responsable national ou au S.P.N.

La S.H.F. a signé une convention nationale avec l'O.N.F. La S.H.F. sera le conseiller herpétologique de l'O.N.F. Une des actions sera le conseil dans la gestion des mares. Des stages d'herpétologie pour les agents de l'O.N.F. sont organisés depuis 1998. Les coordinateurs régionaux seront les représentants de la S.H.F. auprès des Directions Régionales de l'O.N.F.

En ce qui concerne les difficultés de détermination des espèces de reptiles, deux documents ont été diffusés, un général et un plus spécifique sur les reptiles méridionaux. Pierre-Olivier COCHARD doit réaliser une fiche *Lacerta vivipara* et *Podarcis muralis*.

Il faut citer les espèces introduites, mais il y aura des cartes seulement pour *Rana catesbeiana*, pour *Trachemys scripta elegans* et pour *Triturus carnifex*.

Le programme pour l'an 2000 se résume en trois points :

- orienter les efforts sur les zones à «trous»
- valider les données
- rédiger les textes

Le responsable national
Jean LESCURE

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION DE PROTECTION

Comme chaque année, la Commission de Protection de la S.H.F. a tenté de contrer et juguler tous les problèmes qui se posent concernant les reptiles et les amphibiens.

J'ai contribué, avec l'aide d'un petit nombre de membres de la commission (encore

merci à eux) à la réalisation d'un numéro spécial Reptiles et Amphibiens du trimestriel «ANIMAUX SAUVAGES» encore aujourd'hui disponible dans tous les kiosques en France. Ce magazine, axé sur la protection des milieux et des espèces, pourra peut-être permettre au grand public de mieux connaître ces animaux et prendre conscience des menaces qui pèsent sur notre faune.

Pourtant, ce compte-rendu annuel est malheureusement le reflet de mon amertume de plus en plus grande.

En effet, une certaine mode aidant, nous ne pouvons que constater une véritable explosion du commerce tant licite qu'illicite de reptiles et d'amphibiens que certains, pour des raisons basses mercantiles, présentent comme les «Nouveaux Animaux de Compagnie» (N.A.C.). Les services des douanes dont les moyens sont très faibles (je l'ai hélas constaté) sont confrontés à un nombre de plus en plus important d'affaires délictueuses et de trafics. Certains directeurs de Services Vétérinaires se disent catastrophés face à cette vague d'engouement pour ce genre d'animaux, et je suis malheureusement obligé de constater que majoritairement l'ensemble de la S.H.F. n'a pas voulu prendre en compte ce phénomène inquiétant.

Des (ou au moins un) membres de la S.H.F. ont été condamnés par des tribunaux français pour des affaires graves. Ils sont à ce jour toujours membres de notre Société. D'autres sont à la tête d'entreprises commerciales dont on est obligé de constater que leurs buts sont bien loin de ceux énoncés dans les statuts de la S.H.F. et cela n'a pas l'air de déranger grand monde.

Voilà pourquoi, comme l'ont déjà fait deux de mes illustres prédécesseurs :

Jacques FRETEY et Michel DUMONT, j'ai proposé ma démission au Président LE GARFF.

J'ai tenté pendant six ans passées au Conseil d'Administration d'infléchir la S.H.F. vers plus de rigueur et de respect envers les animaux que nous devrions mieux aimer.

Sans pouvoir réel, et maintenant hors du Conseil d'Administration, ma tâche de responsable de commission m'est apparue maintenant impossible.

Je souhaite que sous l'impulsion d'autres volontés, peut-être plus douées... ou plus fortes, la S.H.F. devienne une Société dont tous les amateurs de reptiles et d'amphibiens pourraient être fiers. Ne nous cachons pas la face, je souhaite beaucoup de courage à mon successeur, il y aura du travail !

J'aimerais, pour terminer, vous soumettre cette pensée :

La Nature n'est pas à vendre, bienheureux celui qui se satisfait de voir, ne serait-ce que quelques secondes un animal sauvage dans le milieu qui l'a vu naître.

Alain DUPRE

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION DE TERRARIOPHILIE

Le traitement du sondage initié par Sabine RENOUS et Michèle GARAUDEL s'il nous a apporté des informations intéressantes dont nous traiterons certains aspects ci-dessous, a également induit une forte diminution de l'effectif de la commission : Nous étions 250 l'an passé, nous sommes actuellement aux environs de 150. Il avait en effet été décidé de rayer des listings les non-répondants à l'exclusion des membres participant effectivement aux activités des commissions. Bien entendu, ceux qui se sentent frustrés de cette radiation peuvent se réinscrire à la commission par simple demande.

1-Bulletin de liaison

Comme chacun aura pu le remarquer, pour les terrariophiles, le fait majeur de l'exercice 99 a été la publication du

supplément au bulletin N°89. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à sa rédaction et permis sa réalisation.

Quelques difficultés techniques (de compatibilité informatique) en ont retardé sa parution. Aujourd'hui, cet aléa est compensé, mais l'apprentissage de la coordination rédactionnelle n'est pas achevé. C'est pourquoi, le numéro 90 connaîtra également quelque retard. J'espère que vous me le pardonneriez si je m'engage à m'y atteler dès mon retour du congrès.

Après contact téléphonique avec Roland VERNET, je peux d'ores et déjà vous affirmer que les prochains numéros seront édités dans le respect des délais envisagés.

Pour ce qui a trait à la terrariophilie, nous avons de la matière rédactionnelle. Il nous manque toutefois des articles de fond traitant d'élevage. Avis aux amateurs !

Concernant les autres activités de la société, je n'ai guère d'autres éléments que les

traditionnels comptes-rendus des commissions. Certes, il nous faut sans doute préciser les critères d'intégration des articles au bulletin ou à son supplément. Toutefois, il me paraît important de renouveler l'appel à des rédacteurs autres que terrariophiles.

Méfiez-vous, «filous» comme nous le sommes, nous serions capables d'en faire un bulletin de terrariophilie !

Depuis la parution de ce premier supplément, les différents contacts que j'ai eus démontrent l'intérêt de cette initiative. Pour qu'elle se poursuive, il nous faudra toujours plus de rédacteurs motivés. Pour que son contenu s'améliore, et je pense ici à l'intégration d'une pagination couleur, il nous faudra plus de moyens. Comptez sur l'équipe de rédaction pour profiter de «l'éclipse de Jean Jacques BOISARD», trésorier intraitable, pour tenter de dilapider les faibles ressources de la Société. A vous de nous en donner l'argument en recrutant de nouveaux membres ; les cotisations sont une évidente nécessité.

2-Banque de sérum

Il paraît qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule. Afin de confirmer l'adage, Pierre QUISTINIC a eu l'initiative de contacter ses collègues gérants des vivariums ouverts au public en France. Tous ont répondu favorablement à sa proposition de mettre à disposition, en cas d'urgence, les sérums antivenimeux qu'ils possèdent. Cette initiative est coordonnée avec le docteur Luc De HARO du Centre Antipoison de Marseille. Les vivariums ouverts au public seraient-ils en train de terrasser le serpent de mer qu'est depuis de nombreuses années le projet de banque de sérum ?

3-Répertoire d'élevage

Et de trois (je parle des bonnes nouvelles), le répertoire d'élevage, après quelques années d'interruption, est à nouveau publié. Le nombre de répondants est faible, mais il nous est apparu nécessaire de tenter cette relance, espérons que l'émulation se fera jour. Merci à Benoît LAMORT d'avoir repris ce dossier.

4-Circulaire d'annonces

Tant qu'à congratuler Benoît, autant continuer. L'édition mensuelle des annonces se poursuit, leur publication dans le bulletin devrait en relancer l'intérêt du fait d'une plus large diffusion. Afin de conserver la «fraîcheur» de l'information, nous avons choisi de poursuivre l'édition mensuelle qu'il vous est possible de vous procurer en

envoyant des enveloppes timbrées et libellées à votre adresse au responsable de la circulaire. Rappelons que les annonces réservées aux membres de la société sont gratuites.

5-Enquête sur le python royal

Benoît LAMORT, toujours lui, nous fait savoir que l'enquête sur la reproduction de *Python regius* en captivité se poursuit. Il manque de données, si vous en avez, contactez-le. Il serait intéressant de pouvoir publier les résultats de cette recherche au cours du prochain exercice.

6-Règlement intérieur

La rédaction d'un règlement intérieur qui définisse un certain nombre de règles déontologiques au sein de la S.H.F. a été proposée. Je dois avouer qu'une première mouture portant exclusivement sur un positionnement de refus des importations de reptiles et amphibiens et de rejet du commerce animalier, m'a conduit, après consultation de plusieurs membres actifs de la commission, à réfuter la proposition.

Par ailleurs, membre du bureau depuis un an, j'ai pu constater que certaines personnes avaient la dent particulièrement dure à l'encontre des terrariophiles.

Ces deux motifs m'ont décidé à laisser parler mon tempérament frondeur par l'envoi d'un courrier demandant un positionnement clair du Conseil d'Administration au sujet de la place des terrariophiles au sein de la S.H.F.

La réponse que j'ai reçue m'a fort heureusement rassuré : La terrariophilie a effectivement droit de cité dans notre association. Que des règles déontologiques soient déterminées me semble légitime, nous nous attellerons à ce dossier dès la rentrée. Notons toutefois que si la terrariophilie se dote d'un règlement intérieur, il serait cohérent qu'il en soit de même pour les autres commissions.

Je souhaite que personne ne se méprenne, en évoquant ce sujet devant votre assemblée, mon objectif n'est nullement de déclencher une polémique. De mon point de vue, la transparence du débat associatif est une nécessité, elle l'est d'autant plus au sein de la S.H.F. du fait de la diversité de ses composantes. Contribuons à faire de cette diversité un atout plutôt qu'un terrain de discorde.

Je vais poursuivre mon propos par des sujets moins épineux, mais néanmoins préoccupants.

7-Réunions de Commission

Depuis plusieurs années nous faisons le constat d'une baisse de participation aux réunions de commission (Il en est d'ailleurs de même semble-t-il pour les réunions de la section parisienne). Malgré diverses tentatives de modification de leur contenu, le problème persiste. Sans doute reprendrons nous le rythme habituel de nos rencontres à la rentrée, mais pour combien de temps ?

8-Réseaux locaux et thématiques

Si l'on se réfère aux données obtenues dans le sondage, la proposition de créer des groupes locaux de la S.H.F. et des réseaux par groupes spécifiques remporte les suffrages. Pour autant, rien ne s'est concrétisé au cours des derniers mois. Que chacun

comprenne qu'une association ne peut fonctionner si les membres qui la composent se contentent d'une attitude attentiste et consumériste. Ces délégations régionales et thématiques, si elles correspondent effectivement à un besoin, ne pourront voir le jour sans l'implication de personnes motivées pour les mettre en œuvre.

Contactez-moi !

C'est décidé, j'arrête de faire le rabat-joie. Dans ce rapport en demi-teinte, je m'efforcerai donc de ne retenir que les éléments positifs dont notamment l'implication des membres actifs de la commission qui ne souhaitent qu'une chose, être encore plus nombreux l'an prochain.

Roland SIMON

RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE CISTUDE

Le 11 novembre 1998 s'est tenu en Dombes, la première réunion décentralisée du Groupe Cistude, grâce à l'accueil de la Fondation Pierre Vérots et de Pierre Joly, de l'université Claude Bernard à Lyon. Nous étions quinze participants, un record ! Une riche discussion s'en est suivie, dont vous pourrez lire le compte-rendu intégral dans la lettre de liaison N° 40. Suite à ce courrier, un débat s'est ouvert sur les risques de prédation des cigognes, installées artificiellement dans certaines régions. Une lettre unanime du Conseil d'Administration de la S.H.F. au Directeur de la D.P.N a été envoyée et reproduite dans la 41^{ème} Lettre de Liaison. Dans cette lettre, je me suis élevé contre le recalibrage des rives du Roubaud, un 24 décembre 1998, faisant disparaître l'unique population de cistudes de la Commune de Hyères dans le Var. J'ai obtenu une réponse du Cabinet du Ministère de l'Environnement à ce sujet et j'espère qu'aucune subvention

n'accompagnera la Charte d'environnement (où la Cistude figurait en bonne place !) de M.Ritondale, Maire de Hyères, responsable des dégâts.

La 42^{ème} Lettre a été envoyée en version bilingue, français-anglais, elle préparait ainsi directement le 2^{ème} Symposium Emys. Nous indiquions dans ce courrier l'organisation pratique de l'accueil, des transports, des hébergements, le programme des festivités et celui des communications scientifiques, de la sortie. En forme de conclusion provisoire, je dirai que la Lettre de Liaison est devenue un outil efficace d'organisation du Groupe Cistude. Le compte-rendu du Symposium, en français (pas encore en anglais), a été transmis à tous, dans la 43^{ème} Lettre. Il faudrait améliorer la présentation sans grever le budget. L'envoi des documents attachés par mail n'est pas toujours efficace mais le deviendra un jour !

N'hésitez pas, le Groupe Cistude est ouvert à tous, rejoignez-nous, le travail ne manque pas !

Alain VEYSSET

RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB JUNIOR
49 - Membres en 1998 ;

DANS LE CLUB SHF JUNIOR QUI FAIT QUOI?

Françoise SERRE-COLLET	Responsable du club. Lauréate pour la vocation Marcel Bleustein Blanchet 1992. Elle organise le club, rédige les bulletins, assure les liaisons et les contacts.
Isabelle CHATAGNIER	Attaché de presse. Promotion du club. Organisation des sorties natures.
Alain COLLET	Informatique
Alain DUPRE	Bibliothécaire, informations reptiles et amphibiens.
Marie LECONTE	Agrégée de sciences naturelles. Botaniste. Aide scolaire primaire et secondaire.
Jacqueline AREND	Dessinatrice, organisation des bulletins. Elle remplace Agathe BERTHELOT, partie à la demande de Françoise pour divergence d'éthique.
Christophe RIVIER	Entomologiste, passionné par les coléoptères et les lépidoptères.

PUB SHF DANS :

- HIBOU – Deux publicités en 98
- IMAGE DOC BAYARD PRESSE en 98.

RADIO - TELE

- CONTACT TELEVISION par Isabelle pour la deuxième fois (annonce gratuite trois fois par jour pendant quinze jours sur le satellite.)- Mai 98.
- CHASSE PECHE – Juin 98.

SORTIES

14 sorties ont été effectuées :

- MUSEUM, galerie de paléontologie.
- 3 sorties ALFORTVILLE : préparation de l'exposition "Reptiles et amphibiens de l'Ile de France avec diapositives. Exposition non réalisée suite à des problèmes logistiques et financiers.
- Forêt de DOURDAN, participation de la SHF JUNIOR à l'aménagement d'une route pour la protection des crapauds en association avec le CPN des Bédégards (ESSONNE).
- Forêt de NOTRE DAME. Sortie nocturne des amphibiens.
- GRETZ ARMAINVILLIERS. Nocturne "les amphibiens".

Neully sur Marne. Visite d'une usine de traitement des eaux.

- GRETZ ARMAINVILLIERS. "La chaîne alimentaire".
- Forêt de FONTAINEBLEAU. Sortie "Serpents".
- Forêt de FONTAINEBLEAU. Sortie "Tritons".
- Forêt de FONTAINEBLEAU. Sortie "Crapauds".
- Forêt de CHEVREUSE. Circuit découverte de différents types de mares avec Stéphane ROSSI.

- MENAGERIE. Galerie des reptiles. Les sorties natures sont préparées :

- Repérage sur le terrain avec les responsables disponibles avant la date de la sortie.
- Diffusion aux enfants de documentations pédagogiques sur les thèmes abordés lors des sorties.
- Lors des sorties, il y a entre 10 et 16 enfants présents.
- L'association de Périgny n'est malheureusement plus active.

REMERCIEMENTS

- A Monsieur LESCURE pour l'obtention de 50 numéros gratuits de la Hulotte – thème : La cistude. Ce document a été donné aux enfants.

- Au Muséum National d'histoire Naturelle pour la gratuité des entrées en galerie de paléontologie ainsi qu'à monsieur Bernard BATAILLE pour son intervention scientifique sur les dinosaures.

- A monsieur DUBOST pour la gratuité des entrées à la ménagerie ainsi qu'à madame PERRIN, Jean marc MARTIN et à l'équipe "reptiles" pour leur aide et conseils.

- A monsieur Stéphane ROSSI pour ses qualités d'intervention.

BULLETINS

- Le deuxième bulletin a été finalisé et envoyé aux abonnés du Club.

Thème : La cistude et l'influence des tortues de Floride dans le milieu Français.

BUDGET

49 membres x 120 F = **5880,00 F**

Dépenses CPN :

Cotisation annuelle : n 80,00 F

Adhésion membre SHF JUNIOR :

49 X 10 F 490,00 F

Assurance 1998 :

49 x 20F : 980,00F

TOTAL 1550,00 F

Françoise SERRE-COLLET
Isabelle CHATAGNIER

COMMISSION VETERINAIRE Courrier de Françoise PERRIN à la secrétaire

En vous remerciant de votre dernière lettre je vous prie d'excuser mon silence à propos de la précédente à laquelle je ne pensais pas devoir ou pouvoir répondre pour donner une opinion en retour allant contre les statuts de la S.H.F., votre lettre exprimant l'avis prépondérant du Conseil d'Administration. Ceci étant, elle méritait une réelle réflexion dûment mûrie, et discutée avec des confrères, compte tenu des divergences exprimées à propos de la commission vétérinaire. Mais un accident m'immobilisant tout l'hiver a transformé mes hésitations en retard. Par ailleurs, je suis étonnée que ces exigences statutaires ne nous aient pas été signalées à la première réunion d'organi-

sation de la Commission Vétérinaire à laquelle assistait Monsieur LESCURE, alors président de la S.H.F., le 23 novembre 1995.

Votre deuxième lettre me soulage donc, puisque le Conseil a choisi une nouvelle option dont je lui laisse l'autorité et les prérogatives, sans comprendre ce que signifie : «soins aux animaux» en dehors d'un contexte vétérinaire.

Compte tenu de la liste importante des membres qui étaient, en dehors des Vétérinaires, intéressés par cette commission, j'ai le regret d'informer le Conseil que je ne me sens pas en mesure d'organiser les réunions et le courrier qui doivent découler de la charge de Responsable.

Avec regret mais soulagement, je vous adresse, ainsi qu'à tous les Membres du Conseil l'expression de ma considération

Françoise PERRIN-RAYBAUD, D.M.V

PROBLEMATIQUE DE GESTION DU CRAPAUD CALAMITE DANS LA RESERVE NATURELLE DE LA DUNE MARCHAND

Par

Guillaume LEMOINE

Située à l'extrême Nord de la France, la dune Marchand (11 ha sur les communes de Zuydcoote et Bray-Dunes) est l'un des derniers espaces dunaires protégés de l'agglomération de Dunker-que.

Bénéficiant du statut de Réserve Naturelle sur 83 ha et propriété du Conservatoire du Littoral, la dune Marchand est gérée par le Conseil Général du Nord. Elle fait l'objet d'un suivi soutenu depuis plus de dix ans, notamment dans le domaine des batraciens. Ont été ainsi recensés sur le site : les crapauds communs (*Bufo bufo*) et les calamites (*Bufo calamita*), la grenouille rousse (*Rana temporaria*) et trois espèces de tritons (*Triturus alpestris*, *T. cristatus* et *T. vulgaris*). La rareté ou la vulnérabilité du triton à crête et du Crapaud calamite, notamment au regard de la Directive «Habitat» ont encouragé les gestionnaires à faire quelques aménagements et suivis spécifiques en direction de ces espèces et notamment du Crapaud calamite qui a une distribution très restreinte dans le Nord/Pas de Calais.

Le milieu dunaire de l'est dunkerquois est caractérisé par beaucoup de contraintes. Son assèche-ment progressif, suite au déficit en précipitations des années 1980, et au pompage dans l'aquifère pour les industries et les horticulteurs a fait disparaître l'ensemble des points d'eau ou dépressions humides initialement présentes et a favorisé en parallèle un embroussaillage généralisé du massif (80% de sa surface). Seuls, à la fin des années 1980, existaient deux points d'eau de faible taille, rassemblant toutes les espèces de batraciens recensés. Les mares étaient par ailleurs abondamment fréquentées par les enfants et adultes, amateurs d'amphibiens pour les terrariums, aquariums ou plans d'eau d'agrément...

Pour sauvegarder ce patrimoine, la stratégie élaborée par l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle fût :

- la surveillance accrue des rares points d'eau notamment pendant les vacances scolaires (Pâques) pour réduire les prélèvements,
- la restauration des anciennes dépressions humides, appelées localement «pannes». Celles-ci sont caractérisées par les inondations hivernales et un assèchement total en été.
- la création de nouvelles mares de substitution dans des zones difficilement accessibles et réparties de façon homogène dans le massif,
- la création de nouvelles «pannes» ou dépressions humides,
- la modification progressive du tracé des cheminements qui traversaient le massif, afin d'isoler une vaste zone centrale.

La restauration, au début des années 1990, de 4 anciennes dépressions humides (une par an) fut un travail difficile. Il consista à la coupe manuelle et mécanique de fourrés de saules, d'argousiers et de troènes sur des milieux complètement embroussaillés sur quelques dizaines voire centaines de mètres carrés. La hauteur des broussailles variant entre 1,5 et 3 mètres de haut ! Ce travail se justifiait également dans un objectif de restauration d'habitats para-tourbeux (bas-marais alcalin) caractérisés par les parnassies et épipactis des marais qui avaient également complètement disparues.

Les résultats, avec la restauration relative du régime des précipitations, furent spectaculaires. Dès le retour d'un ennoisement printanier, le Crapaud calamite fit une remarquable réapparition dans l'ensemble des «pannes» restaurées, ainsi que dans un ancien creux (trou de bombe ?) à sec depuis de nombreuses années. Le calamite continue à fréquenter ces milieux fugaces chaque année

lorsque le niveau d'eau, au mois d'avril, est encore suffisant (lame d'eau d'un minimum de 10 ou 15 cm). Compte tenu de ces conditions particulières, sa reproduction n'est couronnée de succès sur ces milieux qu'une année sur quatre.

Pour augmenter les possibilités de reproduction des Crapauds calamites, une douzaine de dépressions humides et mares furent creusées au centre d'une vaste zone débroussaillée de 5 ha, au centre du massif dunaire, en 1994. La totalité des dépressions les moins profondes (8 unités) furent colonisées par le calamite en 1997, la première année où elles furent en eau. Celui-ci montre ainsi une extraordinaire capacité à la colonisation de nouveaux milieux. Les milieux plus profonds furent quant à eux délaissés, comme les anciens lieux de pontes (pannes) qui restèrent asséchés.

L'année 1998 a vu, quant à elle, la disparition généralisée du Crapaud calamite au profit du Crapaud commun qui colonise avec retard mais massivement l'ensemble des milieux dès que les niveaux sont suffisants. Les calamites, de leur côté, débutant leur reproduction avec deux mois de retard, arrivent sur des sites déjà occupés, ou à sec.

Face à la présence du Crapaud commun, la reproduction du calamite dépend donc de la présence très aléatoire d'un niveau d'eau suffisant dans les pannes en milieu de printemps. Il semble, conformément à la bibliographie, également apprécier des milieux entièrement neufs et relativement éloignés des grands espaces boisés. Ces milieux, s'ils sont trop profonds, sont rapidement colonisés par le Crapaud commun.

Le gestionnaire doit donc jongler avec deux facteurs afin de garantir un minimum d'habitats disponibles ou favorables. Ces facteurs sont : obtenir lors des terrassements une profondeur moyenne théorique favorable aux calamites et la

présence très aléatoire d'un niveau d'eau suffisant dans les pannes au printemps.

La restauration de diverses pannes et la création de diverses mares (22 unités) ne sont pas restées sans influence sur les populations des deux mares initialement présentes. La première (ancienne mare de chasse), présente à proximité de la commune de Zuydcoote, s'est quasiment vidée de la totalité de ses occupants ! Seuls se maintiennent le triton ponctué et la grenouille rousse en très faibles effectifs. Les prélèvements des humains et la dispersion spontanée des amphibiens, qui ont colonisé de nouveaux lieux de pontes, peuvent expliquer ce phénomène. La seconde mare, isolée de la fréquentation humaine a quant à elle conservé sa communauté d'amphibiens.

Le problème de la «prédation» humaine est ainsi loin d'être négligeable. Une mare recreusée en 1993, à proximité d'un chemin fait également l'objet de visites et prélèvements réguliers, le triton crêté n'a plus été contacté en 1998. D'un autre côté, l'introduction régulière de poissons dans celle-ci (des gardons et des poissons rouges) élimine progressivement toutes les larves, réduisant chaque année à néant les reproductions des amphibiens (qui ont échappé aux enfants) et notamment les tritons alpestres, peu répandus dans le massif dunaire. La profondeur de la mare empêche l'élimination facile et totale des poissons. Sont également retrouvées occasionnellement des tortues de Floride dans l'espace protégé.

La dernière espèce présente sur le site : le triton ponctué est quant à elle suffisamment ubiquiste et abondante pour ne pas être prise en compte dans la gestion.

Guillaume LEMOINE
9, résidence de l'Etrille
rue de l'abbé Cousin
59493 Villeneuve d'Ascq

INCUBATION DES ŒUFS DE REPTILES

par

Francis GIRARD

Quel que soit le reptile ovipare considéré, les œufs produits se présentent sous deux formes :

1- les œufs à coquille molle, dite parcheminée. Il s'agit d'une coquille

souple («molle» au toucher) qui pourra gonfler pendant l'incubation.

2- les œufs à coquille dure. Il s'agit d'une coquille rigide similaire à celle produite par les oiseaux.

Tableau récapitulatif par type de reptile

	Œufs à coquille molle	Œufs à coquille dure
Tortues	X (aquatiques)	X (terrestres et aquatiques)
Serpents	X	
Lézards	X	X (geckonidés)

Ces deux types de coquille requièrent une méthode d'incubation différente.

1 – Œufs à coquille dure

Les œufs sont récupérés sur le site de ponte. Ils sont transférés dans une boîte de taille adéquate pourvue de trous d'aération latéraux et munie d'un couvercle. Le fond de cette boîte est garni d'une couche de sable d'un centimètre environ sur laquelle tous les œufs sont posés.

Ils sont laissés dans une pièce chaude ou placés dans un incubateur.

Le substrat sur lequel les œufs sont posés, s'ils sont mis dans un incubateur contenant de l'eau, doit impérativement rester sec.

2 – Les œufs à coquille parcheminée

Ces œufs ont besoin d'une hygrométrie importante (au moins 80 %), qui ne peut être produite que par une installation spécifique.

Il existe dans le commerce des incubateurs conçus pour les œufs de reptiles, mais ils sont d'un prix particulièrement élevé. Je propose un système, adopté par de nombreux éleveurs et dont les résultats sont excellents (cf. croquis).

Après la ponte, sur un site spécialement aménagé, les œufs sont récupérés dans une boîte de taille adéquate remplie de terre humide (stérilisée au four) ou de sphaigne humide. Ils sont ensuite transférés dans une boîte pourvue de trous d'aération latéraux et munie d'un couvercle. Cette boîte est remplie de vermiculite humide (mais pas détrempée) dans laquelle les œufs sont enfouis puis placés dans l'incubateur. Il faut veiller à ce que le substrat ne se dessèche pas.

3 – La température

Chaque espèce peut nécessiter une température d'incubation particulière. Il faut toujours essayer de connaître le

pays d'origine de l'animal et le microclimat du milieu (plaine, plateau, montagne, forêt, savane...).

Par ailleurs, vous pouvez également opter pour une température constante ou pour une température variable (température nocturne plus basse que la température diurne).

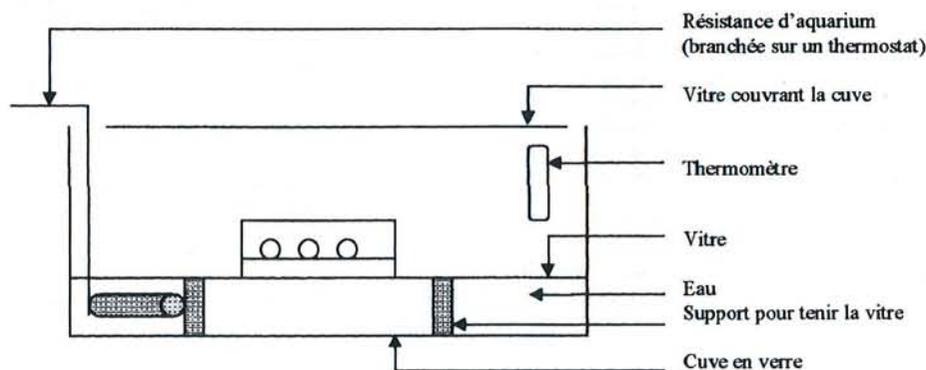
En règle générale, une température constante de 27 à 28°C semble suffisante pour de nombreuses espèces (attention, il y a beaucoup d'exceptions !). Toutefois, à cette température, le sex ratio (nombre de mâles par rapport au nombre de femelles)

pourra ne pas être équilibré. Une recherche, dans la littérature existante sur une espèce particulière pourra vous aider à déterminer les bons gradients thermiques.

4 - La durée d'incubation

Là encore, elle peut être variable, d'une trentaine de jours pour certains lacertidés, jusqu'à plus d'un an pour certains caméléons ou certaines tortues terrestres.

En règle générale, chez de nombreuses espèces, les jeunes naissent après deux à trois mois d'incubation.



Croquis de l'incubateur

Francis GIRARD
10, allée des pélicans
44500 LA BAULE

LES SERPENTS VENIMEUX DU MONDE - SYSTEMATIQUE ET REPARTITION

Patrick DAVID & Yvan INEICH

Dumerilia : volume 3*

Ce volume est entièrement consacré à une nouvelle liste systématique à jour des serpents venimeux du monde, avec leur répartition géographique.

Cet ouvrage est bilingue (Français - Anglais). Pour chaque espèce, sont donnés : le nom scientifique valide ; la référence princeps (nom original du taxon, auteur(s), année de description, référence bibliographique) ; localité-type ; le cas échéant, sous-espèce(s) couramment admise(s), noms communs français et anglais ; références bibliographiques ; répartition par pays, avec des références pour chaque pays ; commentaires.

Dans une seconde partie, les espèces venimeuses sont classées par pays. Une bibliographie commentée incluant plus de 1700 références et trois index concluent ce nouvel ouvrage de référence indispensable à tous les herpétologistes et les médecins intéressés par les serpents venimeux. Cet ouvrage a été publié en mars 1999.

PRIX (franco de port).....360FF

Adressez votre paiement à AALRAM, Laboratoire des Reptiles et Amphibiens,
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, 25 RUE CUVIER, F-75005, FRANCE.

REPertoire D'ELEVAGES 1999

Réalisation : **Benoît LAMORT**
Contrôle de la systématique : **Patrick DAVID**

Vingt éleveurs contribuent à cette édition 1999 du répertoire d'élevages de la commission de terrariophilie de la S.H.F. Il a été réalisé à partir de données établies au premier janvier 1999. Les reproductions qui y figurent ont été obtenues au cours de l'année 1998.

Le répertoire est composé de trois chapitres :

- Liste alphabétique des éleveurs.

- Collection : Les sexes sont identifiés par 1.0 = 1 mâle ; 0.1 = 1 femelle ; 0.0.1 = 1 = 1 indéterminé. Les animaux nés en captivité sont désignés entre parenthèses ; ex : 2.3.4 (1.2.3) signifie que dans un groupe composé de 2 mâles, 3 femelles, 4 individus au sexe indéterminé, 1 mâle, 2 femelles, et 3 individus non sexés sont nés en captivité. Si tous les spécimens de la collection sont nés en captivité, la désignation se fait ainsi : (2.3.4).

Les anciennes dénominations encore usitées sont désignées entre parenthèses, les formes ou morphes

particuliers sont également désignés entre parenthèses.

- Reproduction : Les sexes sont identifiés de la même façon que ci-dessus. Les jeunes morts dans un délai de trois mois après la naissance figurent entre parenthèses: 1.2.3 (0.1.2) signifie la naissance de 1 mâle, 2 femelles, 3 individus de sexe indéterminé dont 1 femelle et 2 spécimens non sexés n'ont pas survécu plus de trois mois après la naissance.

Toute correspondance concernant le répertoire d'élevage doit être adressée à Benoît LAMORT 13, place Henri Neveu 92700 Colombes. Tél. 01.47.85.31.61.

Les personnes souhaitant figurer dans ce répertoire peuvent adresser leur fiche réponse (ci-jointe ou disponible à l'adresse ci-dessus) dès janvier 2000 (suivre la nomenclature utilisée facilité grandement la saisie des données).

ELEVEURS

ADAM Thierry	Fresnay 35250 St Germain/ Ille	Tel. 02.99.55.61.81
ADELIN Serge-Robert	49 rue du Clos des Moines 95100 Argenteuil	Tel. 01.30.25.51.78
ANSELEM Alain	route de Moliets 40560 Vielle St Girons	Tel. 05.58.42.99.28
BOST Jean-David	2 rue du Colonel Moll 75017 Paris	Tel. 01.44.09.84.60
BOULAIRE Thierry	Corbeville 77120 Giremoutiers	Tel. 01.64.20.86.88
COHEN Jean-Pierre	5 rue Victor Hugo 69440 Mormant	Tel. 04.78.44.17.62
COSSON Raphaël	place du terre 49320 Brissac Quincé	Tel. 02.41.54.27.28.
DORSO Mickaël / Cedric	2 rue de l'Océan 56640 Arzon	Tel. 02.97.53.79.86
FONTAINE Raymond	35 rue des Mourguettes 30310 Vergère	Tel. 04.66.35.21.48
GAGLIANO Thierry	Roqueblanche 31340 Villemur	Tel. 05.61.09.90.40
GUYOT Ghislaine	19 rue Hector Berlioz 69490 Pontcharra sur Turdine	Tel. 04.74.05.63.95
LAMOUILLE Michel	5 route du Semnoz 74000 Annecy	Tel. 04.50.45.75.68
LYAUDET Alain	6 Les Népliers 01200 Leaz	Tel. 04.50.48.15.50
MARQUET Frédéric	20 rue descartes 63000 Clermont-ferrand	Tel. 04.73.31.22.57
MOUCHY Frédéric	4 rue des Ajoncs 56220 Peillac	Tel. 02.99.91.28.06
PAYNOT Jean-Pierre	12 rue du Chemin Vert 92150 Suresnes	Tel. 01.40.99.02.94
PERETTE Jean Yves	1b rue de la République 30220 Aigues Mortes	Tel. 04.66.53.71.68
SIMON Roland	12 rue Q.M. Bondon 29470 Plougastel Daoulas	Tel. 02.98.40.62.60
THORENS Bernard	Vivarium d'Yvoire 74140 Yvoire	Tel. 04.50.72.82.28
VOUHE Frédéric	Lieu dit Le Londron 38260 Sardieu	Tel. 04.74.20.41.51

SYNTHESE DU DOCUMENT

COLLECTIONS AU 01/01/99 :

CHELONIA :
Chelydridae : 2 taxons; 11(5) spécimens; 2 collections
Emydidae : 8 taxons; 38 (23) spécimens; 4 collections
Testudinidae : 6 taxons; 31 (21) spécimens; 3 collections
Pelomedusidae : 2 taxons; 6 spécimens; 1 collection
CROCODYLLIA :
Alligatoridae : 2 taxons; 2 spécimens; 1 collection
Crocodylidae : 2 taxons; 2 spécimens; 1 collection
SAURIA :
Agamidae : 1 taxon; 2 spécimens; 1 collection
Eublepharidae : 1 taxon; 2 spécimens; 1 collection
Gekkonidae : 1 taxon; 1 spécimen; 1 collection
Iguanidae : 3 taxons; 20 (4) spécimens; 5 collections
Scincidae : 1 taxon; (3) spécimens; 2 collections
Teiidae : 1 taxon; 1 spécimen; 1 collection
Varanidae : 2 taxons; 5 spécimens; 2 collections
OPHIDIA :
Boidae : 28 taxons; 212(136) spécimens; 15 collections
Colubridae : 61 taxons; 297(204) spécimens; 13 collections
Elapidae : 8 taxons; 36 (28) spécimens; 2 collections
Viperidae : 29 taxons; 130 (88) spécimens; 5 collections

**TOTAL : 158 TAXONS
799 (512) SPECIMENS
20 COLLECTIONS**

REPRODUCTIONS EN 1998 :

CHELONIA :
Emydidae : 1 taxon; 4 (2) spécimens; 1 collection
Testudinidae : 2 taxons; 80 (68) spécimens; 1 collection
OPHIDIA :
Boidae : 8 taxons; 195 (4) spécimens; 4 collections
Colubridae : 22 taxons; 311 (12) spécimens; 7 collections
Viperidae : 5 taxons; 60 (20) spécimens; 3 collections

**TOTAL : 38 TAXONS
650 SPECIMENS
11 COLLECTIONS**

ESPECES DETENUES EN COLLECTION

CHELONIA
CHELYDRIDAE :
Chelydra serpentina : Simon (0.5) ; Thorens 4.
Macroclemys temminckii : Thorens 2.
EMYDIDAE :
Chrysemys picta dorsalis : Lyaudet 0.2.
Chrysemys picta belli : Lyaudet 1.0.
Clemmys guttata : Lyaudet 1.2.
Graptemys pseudogeographica : Guyot 1.0.
Graptemys pseudogeographica kohni : Mouchy (1); Guyot 1.
Pseudemys floridana : Guyot 1.
Terrapene carolina triunguis : Lyaudet 0.1.
Trachemys scripta elegans : Guyot 1.2 ; Lyaudet 1.2 (0.1) ; Mouchy (1.5) ; Simon (5.10).
TESTUDINIDAE :
Geochelone pardalis : Gagliano 1.1.
Testudo hermanni hermanni : Fontaine (1.2).
Testudo hermanni boettgeri : Fontaine 0.1 ; Gagliano (1.3).
Testudo graeca : Gagliano (1.3) ; Adam 1.3. ; Fontaine (4.6)
Testudo terrestris iberica (T. graeca iberica) : Fontaine (3.2) ; Mouchy 2.0.
PELOMEDUSIDAE :
Pelomedusa subrufa : Gagliano 0.1.2.
Pelusios niger : Gagliano 1.2.

CROCODYLLIA
ALLIGATORIDAE :
Caiman crocodilus : Thorens 2.0.
CROCODYLIDAE :
Crocodylus cataphractus : Thorens 1.0.
Crocodylus niloticus : Thorens 1.0.

SAURIA
AGAMIDAE :
Uromastyx acanthinurus : Anselem 1.1.
Physignathus cocincinus : Anselem 1.1 ; Simon 3.2.1.
EUBLEPHARIDAE :
Eublepharis macularius : Gagliano 1.1.
GEKKONIDAE :
Gekko gekko : Anselem 1.
IGUANIDAE :
Dipsosaurus dorsalis : Bost 1.1.
Iguana iguana : Anselem 1 ; Perrette 1.0 ; Thorens 4.4 (2.2).
SCINCIDAE :
Tiliqua scincoides : Thorens (1.1) ; Bost (1).
TEIIDAE :
Tupinambis teguixin : Thorens 0.1.
VARANIDAE :
Varanus panoptes hornii : Adeline 1.1.
Varanus salvator : Thorens 2.1.
OPHIDIA
BOIDAE :
Acrantophis dumerili : Cohen (1.1) ; Paynot (1.1).
Antaresia maculosa : Anselem 1.1.

- Boa constrictor* : Anselem 1.3 ; Cohen (3.7) ;
Cosson (1.1) ; Vouhé 3.3.
- Boa constrictor constrictor* : Thorens (2.1) ; Adam
1.1 ; Lamouille 3.4 (1.3) ; Marquet 1.1 ; Paynot
(1.1).
- Boa c. imperator* : Thorens 8 (6) ; Boulaire (1.3) ;
Gagliano 3.3 (2.3) ; Perrette 3.4 (1.3).
- Boa c. occidentalis* : Adeline (1.1).
- Candoia carinata paulsoni* : Adeline (1.1) ;
Anselem 1.1.
- Corallus caninus* : Boulaire 1.1.
- Corallus e. cooki* : Thorens (3).
- Corallus hortulamus (C. enydris)* : Lamouille 7.3
(7.1) ; Vouhé 1.1.
- Epicrates cenchria* : Lamouille (0.1).
- Epicrates maurus* : Thorens (1.4.7) ; Gagliano (5) ;
Lamouille (0.1).
- Eunectes notaeus* : Boulaire (2.0) ; Cohen (2.2).
- Liasis albertisi* : Cohen (3.2).
- Liasis timorensis* : Paynot 1.1.
- Morelia spilota* : Paynot 1.2 (0.1).
- Morelia spilota macdowelli* : Boulaire (1.1).
- Morelia s. spilota* : Boulaire (1.1).
- Morelia s. variegata* : Anselem 0.1 ; Cohen (2.2).
- Morelia viridis* : Boulaire 1.1 (1.0) ; Cohen (2.3) ;
Marquet 1.0 ; Paynot 1.1 ; Vouhé 1.1.
- Python curtus* : Thorens 1 ; Vouhé 2.1.
- Python c. brongersmai* : Boulaire 1.1.
- Python molurus bivittatus* : Thorens (3.3.1) ;
Anselem 1 ; Cohen (1.1) ; Cosson (1.0) ; Perrette
(1.0).
- Python m. bivittatus (albinos)* : Thorens (1.2) ;
Cosson (0.1).
- Python regius* : Thorens 3.3.7 (7) ; Bost (1.1) ;
Boulaire 3.2 (1.1) ; Dorso 1 ; Gagliano 2.3 (2.0) ;
Perrette 1.1 ; Vouhé 5.3.
- Python reticulatus* : Thorens (2.1).
- Python sebae* : Thorens 1.
- Python timorensis* : Paynot 1.1.
- COLUBRIDAE :**
- Ahaetulla nasuta* : Adeline 1.1.
- Boiga cyanea* : Thorens (1) ; Adeline 1.1 ; Vouhé
1.2.
- Boiga dendrophila* : Vouhé 3.4.
- Boiga dendrophila dendrophila* : Adeline 0.1.
- Coluber hippocrepis* : Adam 1.1.
- Dinodon rufozonatus* : Anselem 0.1.
- Drymarchon corais* : Cohen (1.0).
- Elaphe guttata* : Cohen 4.14 (4.10) ; Gagliano
(1.0.2) ; Lamouille (1.1) ; Simon (3.0).
- Elaphe guttata (albinos)* : Thorens (1.1) ; Gagliano
(1.1).
- Elaphe guttata (amélanistique)* : Gagliano (1.1.3) ;
Lamouille (2.2).
- Elaphe guttata (mélanique)* : Gagliano (0.1).
- Elaphe guttata (motley)* : Anselem 1.0.
- Elaphe guttata emoryi* : Adeline 1.1 ; Anselem 1.0.
- Elaphe guttata guttata* : Thorens (3.4.3) ; Adam
1.1 ; Adeline 1.2 ; Anselem 0.2 ; Cosson (1.1) ;
Dorso (2.1) ; Marquet 0.1.
- Elaphe guttata x Lampropeltis mexicana* : Anselem 1.
- Elaphe longissima* : Thorens (1.2).
- Elaphe mandarina* : Cohen (2.2) ; Paynot 1.2 (0.1).
- Elaphe obsoleta* : Anselem 1.0 ; Cohen (2.6).
- Elaphe obsoleta (albinos)* : Gagliano (0.1).
- Elaphe o. obsoleta* : Thorens (2.2).
- Elaphe o. obsoleta (albinos)* : Thorens (1.3).
- Elaphe o. quadrivittata* : Gagliano (1.1) ; Lamouille
(2.2).
- Elaphe o. quadrivittata x Elaphe o. rossalleni* :
Lamouille (4.4).
- Elaphe o. spiloides* : Adam 1.1.
- Elaphe taeniura* : Adam 1.1.
- Elaphe t. friesei* : Thorens (6) ; Cohen (1.2).
- Gonyosoma oxycephalum* : Vouhé 1.1.
- Heterodon nasicus* : Thorens (1.2.1) ; Gagliano (4) ;
Lamouille 1.1.3 (1.0.3).
- Lampropeltis alterna* : Anselem 1.0 ; Gagliano (1.2)
Paynot (1.1).
- Lampropeltis alterna (blairii)* : Lamouille (1.4).
- Lampropeltis getulus* : Cohen (3.6).
- Lampropeltis getulus californicae* : Thorens 2.0 ;
Anselem 1 ; Gagliano (1.0) ; Lamouille (1.0) ;
Marquet 1.0 ; Paynot (1.1).
- Lampropeltis getulus californicae (albinos)* : Thorens
(1.0) ; Gagliano (2) ; Lamouille (1.4).
- Lampropeltis g. nigrita* : Adeline 1.1 ; Lamouille
(1.1)
- Lampropeltis g. holbrooki* : Cohen 1.2.
- Lampropeltis mexicana* : Thorens (1.1) ; Anselem
0.1 ; Cohen (1.1).
- Lampropeltis m. thayeri* : Paynot (1.2).
- Lampropeltis pyromelana woodini* : Paynot (1.1).
- Lampropeltis p. knoblochi* : Paynot (1.1).
- Lampropeltis ruthveni* : Cohen (1.1) ; Gagliano (1.1)
Lamouille (1.4).
- Lampropeltis ruthveni (albinos)* : Paynot ((1.1).
- Lampropeltis ruthveni (hétérozygote)* : Paynot (0.1).
- Lampropeltis triangulum annulata* : Lamouille (1.0).
- Lampropeltis t. campbelli* : Adeline 1.1 ; Anselem
1.1 ; Lamouille (2.2).
- Lampropeltis t. hondurensis* : Thorens 1.1 (0.1).
- Lampropeltis t. hondurensis (tangerine)* : Lamouille
(2.4).
- Lampropeltis t. oligozona* : Thorens 1.0.
- Lampropeltis t. sinaloae* : Cohen (1.2) ; Gagliano
(1.2.4) ; Lamouille (2.4).
- Philopeltis semivariatus* : Adeline 2.1
- Pituophis melanoleucus* : Thorens 1 ; Anselem 1.0.
- Pituophis melanoleucus (albinos)* : Adam 1.1.
- Pituophis m. vertebralis* : Paynot (1.1).
- Pituophis sayi* : Anselem 0.2.
- Rhinocheilus lecontei antonii* : Vouhé 2.2.
- Spalerosophis diadema* : Cohen 1.1.
- Spilotes pullatus* : Thorens 4 (2).
- Thamnophis sirtalis* : Anselem 1.2.
- Thamnophis s. parietalis* : Dorso 0.1.
- Thamnophis s. similis* : Thorens 1.
- Thamnophis s. sirtalis* : Dorso (1.0.1).
- Xenochrophis vittatus (Natrix vittatus)* : Dorso (1).
- ELAPIDAE :**
- Dendroaspis angusticeps* : Thorens (2.3).
- Naja atra* : Vouhé 1.1.
- Naja haje* : Thorens 1.
- Naja melanoleuca* : Thorens 1.
- Naja naja annulifera* : Thorens (2.2).

REPRODUCTIONS EN 1998

Naja kaouthia : Thorens 3.0 (1.0).

Naja sputatrix : Thorens 2.4.13 (1.4.13).

Naja nigricollis : Thorens 1.

VIPERIDAE :

Agkistrodon bilineatus bilineatus : Thorens (1.3.3).

Agkistrodon contortix contortrix : Thorens (3.4.1).

Agkistrodon c. laticinctus : Thorens (1).

Bitis a. arietans : Thorens (4.2).

Bitis g. gabonica : Thorens 1.3 (0.3).

Bitis nasicornis : Thorens (1.0).

Bothriechis schlegeli (Bothrops schlegeli) : Vouhé 2.1.

Cerastes cerastes : Thorens 2.2 (1.0).

Crotalus atrox : Thorens (3.3).

Crotalus durissus : Thorens 1.1.17 (17).

Crotalus d. cumanensis : Thorens 1.1.

Crotalus h. atricaudatus : Thorens 0.2.

Crotalus ruber ruber : Thorens 1.0.

Crotalus tigris : Thorens 2.0.

Crotalus vegrandis : Thorens 1.4 (0.2).

Crotalus viridis oreganus : Marquet 1.1.

Crotalus v. viridis : Thorens (1.1).

Crotalus v. lutosus x Crotalus atrox : Thorens (1.1).

Crotalus r. ruber x Crotalus atrox : Thorens (1.4).

Echis carinatus multisquamatus : Thorens 2.2.

Echis pyramidium : Thorens (2.3).

Trimeresurus sp : Marquet 1.1.

Trimeresurus albolabris : Gagliano (0.1) ;

Lamouille (2.3) ; Vouhé 2.2.

Trimeresurus purpureomaculatus : Thorens (1.1.4) ;
Vouhé 2.3.

Vipera ammodytes : Thorens (1.1).

Vipera a. ammodytes : Marquet 1.1.

Vipera aspis aspis : Thorens (2.6).

Vipera mauritanica : Thorens 2.1.

Vipera palaestinae : Thorens 0.1.

CHELONIA

EMYDIDAE :

Trachemys scripta elegans : Lyaudet 4 (2).

TESTUDINIDAE

Testudo hermanni hermanni : Fontaine 68 (68).

Testudo graeca : Fontaine 12.

OPHIDIA

BOIDAE :

Boa constrictor : Cohen 57 ; Vouhé 22.30.

Boa c. imperator : Boulaire 17.16.1 ; Gagliano 15.

Corallus caninus : Boulaire 2.

Corallus hortulanus (C. enydris) : Vouhé 2.1 (3).

Liasis albertisi : Cohen 9.

Morelia viridis : Cohen 14.

Python molurus bivittatus : Cohen 4.

Python regius : Boulaire 2.3 (1.0).

COLUBRIDAE :

Boiga dendrophila : Vouhé 3.6.

Coluber hippocrepis : Adam 4.1 (1.0).

Elaphe guttata : Cohen 80 ; Lamouille 9 (1).

Elaphe guttata (albinos blanc) : Gagliano 2.

Elaphe guttata (amélanistique) : Gagliano 6 ;
Lamouille 2.

Elaphe guttata guttata : Adam 5.3.

Elaphe mandarina : Cohen 2 ; Paynot 2.3.

Elaphe obsoleta : Cohen 50.

Elaphe o. spiloides : Adam 2.4 (0.1).

Elaphe taeniura friesei : Cohen 2.

Heterodon nasicus : Lamouille 24 (3).

Lampropeltis alterna : Paynot 5.

Lampropeltis alterna (blairii) : Lamouille 4 (1).

Lampropeltis getulus : Cohen 15.

Lampropeltis getulus californiae (albinos) :
Lamouille 5.

Lampropeltis g. nigrita : Lamouille 3.

Lampropeltis pyromelana woodini : Paynot 2.5.

Lampropeltis ruthveni : Cohen 5 ; Lamouille 11 (1).

Lampropeltis ruthveni (albinos) : Paynot 3.5.

Lampropeltis ruthveni (hétérozygote) : Paynot 11
(1).

Lampropeltis t. sinaloae : Cohen 6 ; Gagliano 7 ;
Lamouille 7.

Thamnophis sirtalis : Dorso 7 (3).

VIPERIDAE :

Agkistrodon bilineatus bilineatus : Thorens 16 (10).

Bothriechis schlegeli (Bothrops schlegeli) : Vouhé
2 (4)

Crotalus durissus : Thorens 14.

Trimeresurus albolabris : Vouhé 18 (5).

Vipera aspis aspis : Paynot 10 (1)

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites
et réservées aux membres de la S.H.F.

La publication des annonces est assurée par
Benoît LAMORT 13, place Henri Neveu,
92700 Colombes
Tél/fax : 01 47 85 31 61.

Cède :

Lampropeltis mexicana x *L.alterna* 7.5
L. ruthveni albinos 5.3
L. ruthveni hétérozygote pour l'albinisme 0.1.
Trio possible 1.1 albinos + 0.1 hétéro.
Morelia spilota ssp. Iran Jaya 3 ans de
captivité 1.1
Boa c. constrictor pour reproduction (agressif)
1 mâle adulte de 2 m.

Jean Pierre PAYNOT

12, rue du chemin vert 92150 Suresnes
Tél 01 40 99 02 94

Cède :

Lampropeltis getulus californiae (albinos
annelés)

L. getulus nigrilus
L. ruthveni
L. triangulum sinaloae
L. alterna

Elaphe guttata guttata

Tous nés en août et septembre 1999,
s'alimentent seuls.

Elaphe obsoleta quadrivittata x *E. o.*
rossalleni 2 mâles subadultes
Avicularia versicolor 1 mâle
Tapinauchenius gigas 1 mâle
Epebopus murinus 1 mâle
Epebopus uatuman 1 mâle

Michel Lamouille

5, route du Semnoz 74000 Annecy
Tél. 04 50 45 75 68

Cède :

Epicrates maurus nés en captivité entre 1989
et 1999 (au total 130 animaux) avec
autorisation de transport existante.

Gilbert Matz

87, rue Maréchal Juin 49000 Angers
Tél / répondeur 02 41 73 53 66

TOXINES ANIMALES, VEGETALES ET MICROBIENNES XIII^{ème} CONGRES MONDIAL

(organisé par l'International Society of Toxicologie - I.S.T.)

à

la maison de la chimie, 28, rue Saint Dominique, 75007 Paris
du lundi 18 au vendredi 22 septembre 2000

Programme scientifique - Principaux thèmes

- animaux venimeux, plantes toxiques et microbes pathogènes
- mécanismes d'action moléculaire des toxines animales, végétales et microbiennes
- nouvelles toxines animales, végétales et microbiennes ; structures et fonctions
- toxines : ingénierie et biotechnologie
- traitement clinique des intoxications et envenimations

Frais d'inscription : participants 3000francs
personnes accompagnantes 1500francs

pré-inscription avant la fin du mois de décembre 1999

auprès de Madame Florence IZABELLE

Département d'ingénierie et d'Etudes des Protéines, Bt. 152 CEA Saclay 91191, Gif sur
Yvette Cédex . FRANCE

FORMULAIRE D'ADMISSION

A adresser à : Sabine RENOUS, S.H.F., Laboratoire d'Anatomie Comparée, Muséum National d'Histoire Naturelle, 55, rue Buffon, 75005 PARIS.

Je soussigné | M. | Mme | Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse : Rue :

.....

C.P. : Localité :

Pays :

Souhaite adhérer à la Société Herpétologique de France au titre de :

Tarifs (France, Europe, Afrique) :

- | | | |
|--|--------------------------|----------|
| - Adhérent de moins de 25 ans | <input type="checkbox"/> | 120 FRF |
| - Adhérent de plus de 25 ans | <input type="checkbox"/> | 200 FRF |
| - Bienfaiteur : minimum | <input type="checkbox"/> | 350 FRF |
| - Membre conjoint | <input type="checkbox"/> | 100 FRF |
| - Club junior | <input type="checkbox"/> | 120 FRF |
| Tarif (Amérique, Asie, Océanie) : | <input type="checkbox"/> | 50 US \$ |

Je désire participer aux activités des commissions suivantes (choix limité à deux commissions) :

- | | |
|---|--------------------------|
| Commission de répartition | <input type="checkbox"/> |
| Commission de protection | <input type="checkbox"/> |
| Commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie | <input type="checkbox"/> |
| Commission de terrariophilie | <input type="checkbox"/> |
| Section parisienne | <input type="checkbox"/> |

Signature